

Le mot

Le mot du maire

Malgré la décision communautaire de refuser la fusion avec Lorient Agglomération en date du 28 janvier 2013, le Préfet, fidèle à son obligation de résultat, a décidé d'entériner cette union par un arrêté signé au plus tard le 31 mai. Nous en avons donc pris note, et dans un souci d'apaisement et d'efficacité, nous avons repris les négociations.

Il a semblé, dès lors, que notre mouvement d'humeur avait eu quelques conséquences.

Les règles fiscales étant ce qu'elles sont, nous avons obtenu, même sans le demander, un lissage maximum (10 ans) des différents taux, la reconduction des attributions de compensation telles qu'elles étaient pratiquées auparavant, des dotations de solidarité qui, elles, évolueront certainement suivant les critères de l'Agglo. Mais l'avancée la plus spectaculaire a concerné le financement de l'école de musique. Si nous acceptons de constituer un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique à 6 communes, une attribution de compensation inversée de l'Agglo de 220 000€ annuels viendra abonder son financement dans l'avenir. A nous de nous organiser.

Autre point concernant la représentativité : même si les vice-présidents ne seront plus que 13, il semblerait possible que chaque commune (25) soit représentée au bureau.

Dès lors, d'autres réunions ont eu lieu par compétence (transport, ordures ménagères) et pour le personnel (reconduction, lieu de travail, spécialité, etc.). Nous avons même, au nom de la commune, anticipé la fusion et engagé avec Lorient Agglomération, qui récupérera la compétence assainissement en janvier 2014, une étude de faisabilité concernant l'agrandissement de la station d'épuration ou le transfert des eaux usées vers celle de Plouay, à suivre.

Concernant le partage des bijoux de famille de la future « feue » communauté de communes de la région de Plouay du Scorff au Blavet, il existe trois possibilités de les réaliser (attribution de compensation, dotation solidarité, fonds de concours).

Les 5 autres communes, pour s'ouvrir à d'autres financements, ont proposé une participation de la communauté de communes sous forme de fonds de concours au financement d'un projet structurel communal : maisons de santé (Inguiniel et Plouay), pôles enfance jeunesse (Quistinic



Les élus se rendant à la 1ère réunion de négociation



et Bubry), réhabilitation de bâtiments communaux (Lanvaudan).

Nous avons préféré une modification de l'Attribution de Compensation possible par la loi de finances. Celle-ci permet le transfert de la majeure partie des taxes générées à la commune sur le territoire de laquelle a été imposée une activité d'utilité publique en dehors de zone communautaire. Ce qui, comme par hasard, correspond tout à fait au transformateur RTE de Kerandiot.

Cette décision obtenue à l'unanimité du conseil communautaire du 18 mars à Bubry représente donc pour nous une rente annuelle de 130 000€.

Je crois qu'il va falloir faire également preuve de persuasion envers Lorient Agglomération pour lui faire passer la bonne nouvelle. En attendant et pour rester sur une note optimiste, les travaux avancent rapidement dans la nouvelle mairie qui se dévoile de plus en plus aux yeux de la population.

Fin des travaux prévue le 29 juin. Pari tenu !

Pascal Le Doussal, Maire de Calan



AFFAIRES SCOLAIRES

L'école du Levant

L'école compte 129 élèves pour 2012-2013 : 56 maternelles et 73 primaires, effectifs en légère augmentation mais insuffisants pour un demi-poste supplémentaire pour la prochaine rentrée. Le conseil municipal a choisi de reporter à la rentrée 2014 l'application de la réforme des rythmes scolaires, une enquête auprès des familles a été réalisée afin de préparer au mieux cette nouvelle organisation et de mettre

en place des groupes de travail. Chaque établissement scolaire doit se doter d'un Plan de Mise en Sécurité (PPMS) pour faire face à un accident majeur en attendant l'arrivée des secours et être prêt à mettre en œuvre les directives des autorités. Il a été signé le 18 février 2013 par Madame Le Pogam, Directrice de l'école, et Monsieur Le Doussal, Maire de la commune, et validé par l'inspection d'académie.

Et pour l'année 2013 :

Budget investissement :

- changement de l'alarme incendie : 1912 euros
- câblage des salles de classe : 3300 euros
- anti-pince doigts : 500 euros
- matériel de bureau informatique : 1600 euros
- mobilier : 1100 euros
- mobilier garderie : 500 euros

Budget fonctionnement :

- fournitures scolaires : 35€/élève
- activités diverses : 33€/élève
- activités périscolaires : 586€
- heures musicales : 510€
- entente morbihannaise : 0,15€/hab
- Caladé (réseau d'école rurale Calan, Lanvaudan, Cléguer) : 10€/élève

Et pour le privé :

- fournitures scolaires : 35€/élève
- activités diverses : 33€/élève

Concours Gastounet - Sécurité routière



Lauréats du concours Gastounet

Comme tous les ans des élèves y participent ; cette année les enfants de la classe de CE1 et CE2 accompagnés de leur enseignante G.L.Haridon, ont été sélectionnés :

- CE1 : celui de Ewen Guicheteau, Gabrielle Le Gouriérec et Ilan Stéphant.

- CE2 : celui de Benjamin Coquoin, Marine Rabin et Maël Le Gallo.

Les enfants ont été récompensés en mairie, livre, feutre et gilet fluo.

Restauration scolaire



La garderie périscolaire

Depuis la rentrée la commune a changé de prestataire. Après l'appel d'offre, la société SCOLAREST a été retenue. Nous travaillons ensemble avec la participation de parents de la commission repas pour finaliser les menus avant chaque vacances scolaires. Une visite de la cuisine centrale est prévue en septembre, une formation sera également proposée au personnel de la cantine.

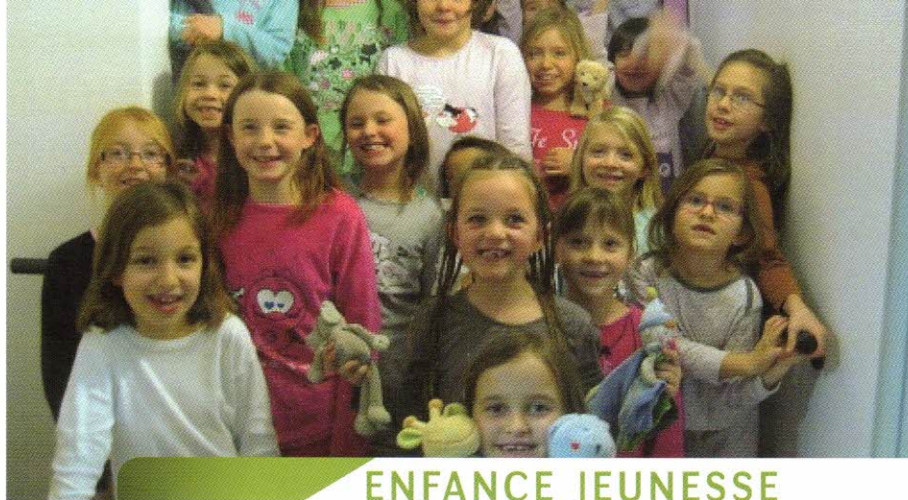
Formation du personnel

Le personnel communal du groupe scolaire continue ses formations avec le CNFPT et PENQUEST ; cette année les thèmes retenus sont :

- accompagnement du temps de repas et du temps de midi
- sécurité alimentaire,
- entretien des locaux,
- enfants difficiles agressifs et turbulents,
- enfants différents,
- rôle de l'ATSEM,
- connaissance de la psychologie de l'enfance.

Garderie périscolaire

Pour la 2ème année consécutive la garderie périscolaire connaît une augmentation spectaculaire du nombre d'enfants accueillis de 4056 heures facturées en 2010, on est passé à 9125 heures. Le renfort assuré par 2 ATSEM permet une meilleure prise en compte des enfants. Deux jours par semaine, des bénévoles assurent un accompagnement aux devoirs.



ENFANCE JEUNESSE

Le relais d'assistantes maternelles

Lieu d'information et d'échanges et de conseils, le RAM donne aussi aux assistantes maternelles la possibilité de participer à Plouay et à Calan à des temps d'accueil collectif avec les enfants dont elles ont la garde. Un atelier d'éveil « Motricité »

est proposé à Calan une fois par mois, le mardi ou le vendredi pour les assistantes maternelles accompagnées des jeunes enfants dont elles ont la garde. Deux groupes se succèdent dans la matinée de 9h30 à 10h30 et de 10h30 à 11h30. Actuelle-

ment il y a 15 assistantes maternelles sur la commune.

Pour tout renseignement : Laurence Richomme, responsable du RAM.
Maison de la petite enfance « Pom de Reinette et Pom d'Api » Place de Bécherel 56240 Plouay tel : 02.97.33.14.61
Email : ram-de-plouay@wanadoo.

La Tornade

Le bilan de l'année passée a été fait en janvier en commission avec l'animateur. On constate des allers et retours sur les temps proposés ; la fréquentation est plus importante le mercredi. La permanence du samedi matin a été déplacée au vendredi de 19h00 à 21h30 pour un public de 14 ans à 17 ans afin de permettre à ce groupe de plus grands le montage de projets par eux-mêmes (possibilité de casse-croute).

Activités proposées :

- aux vacances de février : char à voile à Manéhouarne, boxe française, tournoi de jeux vidéos et SPA.
- aux vacances de printemps : soirée quizz, shopping, soirée grillades.

Camp cet été :

Il est proposé un camp à Taupont, site du Lac au Duc du 22 au 25 juillet 2013 en camping, pour une capacité de 12 jeunes âgés de 12ans à 15ans. Les tarifs :

- pour les Calanais 110€ pour un enfant, pour le 2ème et plus une réduction de 20€ : soit 90€.
- pour les bénéficiaires de bons CAF ou MSA : la commune participe à hauteur de 10€ par enfant calanais .



Lac au Duc

L'association la Tornade Calanaise participe aux frais de transport pour 300€ et la commune prend en charge les frais de l'animatrice recrutée pour ce séjour soit 350€.

Le Local jeunes :

Les travaux de remise en état du local sont finis, les jeunes vont pouvoir l'investir et commencer l'aménagement intérieur.

Les travaux représentent un montant de 17 500€ répartis :

- toiture, charpente : 6 694 €
- plomberie : 1 733 €

- électricité : 5 500€
- grille de protection : 1 360€
- terrassement, passage des fourreaux : 2 300€.

Et aussi : les centres aérés de Plouay et Lanvaudan

Les jeunes de Calan peuvent fréquenter, par voie de convention les centres aérés de Plouay et de Lanvaudan, les mercredis et pendant les vacances scolaires. En 2012, l'augmentation de la fréquentation du centre aéré de Plouay s'est poursuivie. 51 enfants de Calan fréquentent régulièrement ces 2 structures.

Budget 2013

Section Fonctionnement

Dépenses



	2012	2013
Charges de personnel (personnel titulaire, non titulaires et personnel extérieur)	258 910	255 000
Charges à caractère général dont : Combustibles énergie électricité, alimentation (cantine), voies et réseaux	166 650	169 000
Virement à la section d'investissement	24 977	193 303
Charges de gestion courante	62 563	64 583
Charges financières (intérêts d'emprunts)	30 000	28 500
Dépenses imprévues et autres	9 500	22908
Total	552600	733 294

Recettes

	2012	2013
Dotations / subventions attendues	194 000	193 900
Impôts et taxes dont: contributions directes, taxe pylones	293 800	363 127
Produits de services (occupation domaine et vente de services)	36 000	39 000
Atténuation des charges et autres produits	28 800	22 000
Résultat reporté		115 267
Total	552 600	733 294

Section Investissement

Dépenses



	2012	2013
Dépenses imprévues		
Remboursement d'emprunts	45 000	46 000
Immobilisations incorporelles et corporelles	210 136	162 396
Immobilisations en cours	321 852	465 289
Solde d'exécution reporté	16 144	113 851
Total	593 132	787 536

Recettes

	2012	2013
Subventions d'investissement et autres,	281 556	325 900
Emprunts et dettes	64 896	100 000
Virement de la section de fonctionnement	24 977	193 303
Dotations, fonds divers et autres opérations	221 703	168 333
Total	593 132	787 536

VOIRIE TRAVAUX URBANISME

Voirie

Les consultations pour les travaux de voirie 2013 sont en cours. Ces travaux seront effectués de Restermoeil à la route de Marnéméno, au village de Poulgourio et à l'impasse An Avel.

Des aménagements de sécurité seront réalisés :

- Rue Marc Le Floch en venant de Kerchopine un plateau ralentisseur de 10m.
- Aménagement de l'entrée du bourg en venant d'Inzinzac.



Urbanisme

Les travaux de viabilisation du lotissement Parc Fetan ont été terminés en fin d'année, les premières maisons sortent de terre.

En 2012, un permis de lotir a été accordé rue du Levant au lotissement « Clos du Levant » pour 14 lots. Ces dernières années, les permis de construire accordés suivent l'évolution des lotissements : 12 en 2009, 31 en 2010, 9 en 2011 et 10 en 2012.

Les premières maisons du Parc Fetan



Rappels !

- Pour toute construction, agrandissement, mur de clôture, renseignez-vous en mairie.

Déposez vos demandes de permis avant de démarrer les travaux.

- Conformément au Plan Local d'Urbanisme, les caravanes et mobil-homes ne sont pas autorisés à stationner sur la commune, que ce soit à titre provisoire ou permanent.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le samedi 1er décembre 2012, les personnes âgées de 65 ans et plus se sont retrouvées au restaurant « La Bastide », à Caudan, pour partager le traditionnel repas de fin d'année. Cette journée a rassemblé dans une ambiance chaleureuse ponctuée de chansons plus d'une soixantaine de personnes.

Comme les années passées, la journée a commencé par une visite à notre doyenne, Lucie Le Ny, 93 ans qui s'est vue remettre par le maire un bouquet.

Les personnes plus âgées ou handicapées ne pouvant participer au repas n'ont pas été oubliées, elles ont reçu un colis d'épicerie fine.

A Prad Bras, les travaux des 4 logements sociaux de Lorient Habitat vont démarrer pour une livraison prévue à l'automne 2014.



Repas du CCAS

Bacs à Papiers

Dans le souci d'uniformisation de la collecte sur tout le territoire de la future Communauté d'Agglomération, le papier ne sera plus collecté en porte à porte au 1er janvier 2014. Nous avons donc installé sur l'ensemble de la Communauté de Communes des containers à papier disposés à coté des bacs à verre. Il reste donc 7 mois pour apprendre tranquillement à ne plus mettre les journaux et papiers dans les sacs jaunes.

Ces bacs ne sont nullement en concurrence avec la collecte organisée par les parents d'élèves et nous vous incitons fortement à leur réserver la priorité de vos livraisons.

Nouveaux horaires

D'autre part de nouveaux horaires ont été instaurés dans le but d'inciter les professionnels à l'utiliser le lundi matin.

DECHETERIE DE PLOUAY	
du 1er Avril au 31 Octobre	Lundi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
	Mercredi - Vendredi : de 14 h à 18 h
	Samedi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
du 1er Novembre au 31 Mars	Lundi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
	Mercredi - Vendredi : de 14 h à 18 h
	Samedi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h



Les bacs à papier

On désigne par déchet vert : les feuilles mortes, les tontes de gazon, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, les déchets d'entretien de massifs, les déchets de jardin des particuliers.

Rappel ! Le brûlage des déchets verts est interdit

Cette interdiction a été prise et la circulaire a été adressée aux préfets le 18 novembre 2011. Elle rappelle les bases juridiques relatives à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts. Les déchets doivent être soit broyés soit envoyés en déchèterie. A la déchèterie de Plouay depuis le 1er avril le flux des déchets verts a été détourné sur l'ancien site des professionnels permettant ainsi de désengorger la plateforme de tri.



Collecte des cartouches d'encre

d'imprimante : Vous pouvez déposer en mairie ou à l'école vos vieilles cartouches d'encre, des bacs sont à votre disposition.



INFOS... BLOC NOTE



Association Calan Soussane : Appel aux dons

Grâce à Patrick Le Gal, un contact a été établi avec un gros artisan taxi de Dakar qui s'approvisionne régulièrement en pièces détachées dans son entreprise située à Cléguer. Chaque année, 3 containers partent de Lorient et il nous est désormais possible d'utiliser le créneau pour transporter des biens jusqu'à Soussane. Le premier essai en avril a été conduisant et tous les maillots, les ballons offerts par le club de foot, les livres et les revues enfantines de la bibliothèque, sont aujourd'hui au village et font le bonheur des petits et des grands.

N'hésitez plus à nous déposer en mairie : crayons, fournitures scolaires, jouets (ni électrique, ni à pile), matériel de cuisine (casseroles, poêles...), vêtements légers et propres, produits d'hygiène, pansements, bandes, matériel de santé...

Nous savons aujourd'hui qu'ils rendront à nouveau service et feront des heureux.

Typhaine Laurance,

15 ans le 28 août, a décroché, vendredi 20 avril, le titre de championne du Morbihan de poursuite sur piste (cadettes), au vélodrome de Kermesquel, à Vannes.



Dégradations, incivilités

Les Calanais déplorent les dégradations et les incivilités commises à Kérandiot (abri bus et panneaux de signalisation) et en centre bourg (Panneau chantier mairie et panneau d'affichage) ! Rappelons aussi que prendre des pierres sur le domaine public est interdit.

Essaim d'abeilles

Contacter Cédric Gergaud de Plouay
au 06 60 18 27 37
ou 09 65 23 27 59

Actualités

Le 6 avril, les bénévoles à l'œuvre

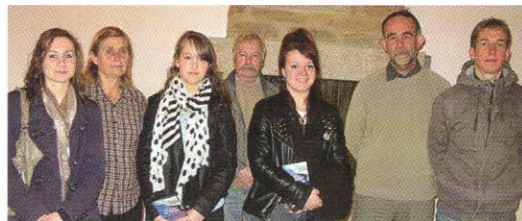
Samedi 6 avril le bourg de Calan est en effervescence, de nombreux bénévoles sont mobilisés : réfection du toit du local jeunes, montage de la serre près des services techniques, collecte de papiers dans le préau de la mairie !



Les bénévoles à la collecte des papiers

Cérémonie citoyenneté

Cérémonie officielle, samedi 13 avril, à l'Espace Rencontre, pour la remise de la carte d'électeur et du livret citoyen aux nouveaux majeurs de la commune. Le maire, Pascal Le Doussal, a tenu à rappeler à ces jeunes adultes ce que représente la citoyenneté avec ses droits et ses devoirs : « Prenez conscience que cette citoyenneté française vous ouvre aussi la citoyenneté européenne et que vous êtes aussi citoyens du monde ».



Les Fêtes de Calan

Cette 5ème édition de la course nature, disputée samedi, a tenu toutes ses promesses, avec un soleil radieux et une centaine de participants sur la ligne de départ.

Le dimanche, place au cydisme, chez les adultes, le junior, Tony Periou, du VS Plabennec, s'est imposé, pour sa première participation calanaise, devant le favori des Calanais, Frank Laurance.



Calan/Saint Buryan , un jumelage qui dure.

Depuis 1990, Corniques et Bretons de Saint-Buryan et de Calan se retrouvent chaque année avec la même chaleur. Nos amis britanniques nous ont rendu visite du 30 mai au 2 juin. Ce court séjour, sous le soleil, a été bien rempli : visite de Josselin et de son château, balade dans le domaine de Kerguehennec et restaurant à Port-Louis le vendredi, activités libres avec les familles et grillades le samedi et déjà il fallait songer au départ le dimanche à midi. Une fois encore nous avons pu éprouver la solidité de nos liens et cette année nous avons eu le plaisir de voir de nouvelles jeunes familles de Calan et de Saint-Buryan se joindre au jumelage : un gage de longévité pour notre association, la relève est assurée.



Le tournoi de foot U11 et U13

Le tournoi annuel de foot organisé par L'AS Calan s'est déroulé le 1er week-end de juin. 40 équipes (20 dans chaque catégorie) ont participé à cette journée. En U11, Caudan vainqueur ; l'équipe de Calan 1 : 11ème et l'équipe de Calan 2 : 15ème. En U13, Lormiquelic vainqueur ; l'équipe de Calan 1 : 4ème et l'équipe de Calan 2 : 12ème. Beaucoup de bénévoles pour la préparation et l'organisation, un grand merci à eux. En résumé une très bonne journée avec des spectateurs présents et une météo démente.

CALENDRIER DES EVENEMENTS

SEPTEMBRE

Vendredi 6
Dimanche 15
Samedi 21

AG Société de chasse
Journée du Patrimoine
Repas africain
Association Calan
Soussane

OCTOBRE

Samedi 12
Samedi 19

Repas du Comité de
Jumelage.
Soirée Country

NOVEMBRE

Lundi 11
Samedi 23

Commémoration de la
fin de la Guerre 14-18.
Repas de l'Amicale
des Parents d'Elèves.

DECEMBRE

Vendredi 6
Samedi 7

Téléthon
Repas des Personnes
Agées CCAS.
Animation et Venue
du Père Noël

ECOLE DU LEVANT- ACTIVITES ANNEE SCOLAIRE 2012/2013



Classe de neige



Ecole et cinéma



Fête de l'école



La piscine à Lanester



Les enfants de Calan reçoivent le Trophée de la vie locale



Les maternelles au spectacle

Comme les années précédentes, les activités ont été cette année fort nombreuses et variées grâce notamment au soutien de l'Amicale des Parents d'élèves :

PS1/PS2/MS/GS

Spectacle avec le réseau CALACLE - Bal breton organisé par l'USEP

CP / CE1 / CE2

Cross à Plouay C.E.1 / C.E.2 en novembre

Spectacle C.P. au Grand Théâtre de Lorient en décembre

Piscine à Lanester de février à avril

Classe de découverte à La Chapelle Neuve (22) en février

Petit tour à vélo au Faouët les 23 et 30 mai

CM1/CM2

Classe de neige du 10 au 16 mars 2013 « Les Carroz d'Arâches »

« Sclarrugby » rencontre réseau Le 7 mai 2013, à Cléguer

« Ecole et cinéma » un film par trimestre, au Cinéville de Lorient : Le voleur de bicyclette, Chang, Tomboy

Et pour finir l'année : Trophées de la Vie Locale :

Coup double Carton plein pour l'école !!!

2 dossiers ont été déposés dans le cadre des Trophées de la Vie Locale : les 2 ont été primés !

- 1er prix au niveau local, dans la catégorie « Sport » : « En quoi la pratique du rugby peut-elle être un vecteur d'apprentissages, notamment en instruction civique et morale ? »

- 1er prix au niveau départemental, dans la catégorie « Innovation » : « Les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication au service d'un projet de classe »

Les élèves de la classe des CM, présents durant cette soirée ont pu rencontrer « Jamy », animateur de l'émission « C'est pas sorcier » !

Bilan de l'Amicale des parents d'élèves de l'Ecole du Levant

L'année scolaire est presque terminée, et cette année encore, les actions de l'amicale ont permis d'apporter un soutien financier à l'école.

Des élèves de PS1 aux élèves de CM2, tous ont pu profiter de l'aide de l'association à travers diverses activités : abonnements aux revues, sorties nature ou culturelles, classe de neige, classe nature

De nouvelles expériences qu'ils ont plaisir à vivre et à raconter quand ils reviennent. Une belle récompense pour l'amicale que de voir nos enfants le sourire aux lèvres et des souvenirs pleins la tête.

Tout cela est possible grâce à la mobilisation de chacun lors du repas de novembre, kermesse, collecte de journaux.

Un grand merci à vous tous !

L'amicale est l'occasion pour chaque nouveau parent qui le souhaite de participer à la vie de l'école et ainsi faire de nouvelles rencontres.

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre pour que l'on puisse continuer à faire rêver nos enfants.

Rendez-vous en septembre 2013 !!!